

tence ne constituent pas des motifs sur lesquels on peut se fonder pour interjeter appel. Je signale la chose au ministre, parce qu'il y avait beaucoup de mécontentement chez un bon nombre de bons employés.

En second lieu, j'ai constaté que dans la plupart des bureaux de poste le maître de poste fait fonction de président du conseil des examinateurs lorsqu'il s'agit d'accorder de l'avancement dans son propre bureau. J'ai constaté qu'un certain nombre d'employés, tant chez ceux qui travaillent au bureau que chez ceux qui transportent le courrier se plaignent de cet état de choses. Ils se plaignent que cette méthode permet aux préférences personnelles et au favoritisme de s'exercer. Ils pensent qu'il y a lieu d'en parler au ministre et je crois qu'ils ont un peu raison. Ils se plaignent donc que le maître de poste local exerce la fonction de président du bureau d'examineurs qui s'occupe de l'avancement dans le bureau même.

Le troisième grief, que j'ai entendu souvent, c'est que des maîtres de poste font fi ou ne tiennent aucun compte des observations et des conseils des inspecteurs et d'autres fonctionnaires du ministère concernant les réunions du personnel, la réorganisation des circuits et itinéraires postaux et, parfois, la régie interne. Je signale ces problèmes au ministre pour tenir la promesse que j'ai faite à ces employés. Ils ne sont pas de ceux qui se plaignent sans raison. C'est pourquoi j'aimerais que le ministre enquête pour savoir ce qui en est.

Je veux parler un moment de l'étrange cas du *Weekly Star* de Toronto qui se détaille à 10c. en Ontario et 15c. en Colombie-Britannique. Il y a une taxe provinciale d'un cent. Le journal prétend que c'est à cause du tarif postal alors que, sauf erreur, l'affranchissement postal est le même dans ce cas pour l'Ontario et la Colombie-Britannique, soit quatre cents la livre. Le ministère des Postes, à n'en pas douter, perd d'importantes recettes à cause du très bas tarif applicable à certains genres de revues, de journaux et autres du même ordre. Je crois que la Chambre a adopté cette proposition pour faciliter la distribution de journaux, de revues et de documentation. Je me demande si les éditeurs du *Weekly Star* de Toronto font leur part, eux, quand ils exigent 15c. de leurs abonnés de la Colombie-Britannique alors qu'il ne leur en coûte pas plus cher pour expédier leur journal en Colombie-Britannique qu'en Ontario. J'aimerais que le ministre nous parle de cette question.

Beaucoup de mes commettants, et des gens du sud de la Colombie-Britannique en général, m'ont demandé d'aborder un autre sujet. Je veux dire quelques mots de la série de tim-

bres illustrant des animaux sauvages. Je tiens à dire tout d'abord que je suis très heureux de l'existence de cette série de timbres sur la faune, car c'est un excellent sujet de timbre. Mais je crains que nous ayons eu jusqu'à présent la main malheureuse, à en juger d'après les exemples que j'ai vus. L'honorable représentant de Notre-Dame-de-Grâce et un ou deux autres députés en ont déjà parlé en Chambre.

Je ne voudrais pas appuyer mon point de vue exclusivement sur les déclarations des députés car elles peuvent dégager un certain fumet politique. Je me suis guidé sur l'avis de gens de la Colombie-Britannique qui occupent des situations très importantes. Je comprends combien il est difficile de reproduire avec précision un dessin sur une gravure, et que certains sujets sont difficiles à graver. Toutefois, je tiens à signaler que même à Bornéo on a produit une série de timbres sur la faune qui sont de vrais chefs-d'œuvre à côté de ceux qui ont été émis au Canada. J'en ai quelques-uns en ma possession.

Je n'accuse ni l'artiste ni personne d'autre, mais nous pourrions peut-être chercher à savoir quelles méthodes on emploie dans les autres pays qui ont réussi à graver des sujets extrêmement difficiles. Je sais que dans certains des autres pays d'Asie, on reproduit très souvent sur les timbres des études de faune, de véritables œuvres d'art. Nous devrions faire des recherches pour savoir si nous ne pourrions porter l'impression de nos timbres-poste au niveau de ceux de Bornéo.

Nous ne sommes pas simplement des députés plaintifs. Voici une lettre qu'on a écrite à Ottawa sur le timbre-poste représentant une chèvre des montagnes. Nous en avons tous entendu parler. Je m'intéressais déjà à la question parce qu'il y a des chèvres sauvages dans ma circonscription,—j'entends les quadrupèdes,—et je sais de quoi elles ont l'air, pour les avoir chassées. On déclare dans la lettre:

Ceux qui n'aiment pas le timbre-poste représentant une chèvre n'ont qu'à le renverser pour voir le portrait d'un vieil homme d'État dont l'identité n'est pas établie. Il porte un chapeau melon propre, quoique démodé; il a des yeux expressifs; il porte une belle barbe blanche; sa redingote d'un bleu ciel se remarque par des pattes d'épaule et des revers qui pourraient bien servir de modèle aux dessinateurs cherchant quelque chose de nouveau dans ce domaine vestimentaire. Pour en améliorer de beaucoup l'effet, placez ce fameux timbre-poste la tête en bas.

La lettre émane d'un citoyen en vue d'Ottawa. J'ai aussi sous la main une lettre d'un ami personnel, entrepreneur en Colombie-Britannique; il m'écrit ce qui suit:

Cher Bert,

J'ai lu dans votre journal local, le *Daily Colonist*, les remarques que vous avez faites au sujet de la nouvelle émission de timbres. Permettez-moi de